



Compte rendu du Conseil d'Ecole du 01 novembre 2022

Personnes présentes

- Voir Feuille d'émargement (Annexe 1)

Personnes excusées

- Inspecteur de l'Éducation Nationale : M Adamkiewicz

Tour de table : chaque personne se présente.

Ordre du jour

1. *Questions d'ordre statutaire*
 - Désignation des secrétaires de séance
 - Résultat des élections du 07.10.22, présentation du Conseil d'Ecole et de ses membres
 - Adoption du procès-verbal du CE du 14 juin 2022
 - Présentation des questions diverses de l'APE
 - Adoption du règlement intérieur pour l'année scolaire 2022-2023
2. *Questions d'ordre pédagogique*
 - Bilan de rentrée
 - Evaluation et suivi des élèves
 - Fonctionnement de l'école, points de vigilance
 - Présentation des principaux projets de l'année
3. *Questions d'ordre matériel ou financier*
 - Travaux et équipements
 - Hygiène et sécurité
 - Questions liées à la crise Covid-19
4. *Accueil périscolaire*

1. QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

1.1 - Désignation des secrétaires de séance

Marie Kespite (APE) et Julien Naudot (professeur) sont secrétaires de séance.

1.2 - Résultat des élections du 07.10.22

Nombre d'inscrits : 561

Suffrages exprimés : 141

Votes blancs : 10

Nombre de votants : 151 soit 26.9% ce qui est peu par rapport à l'année dernière

Nombre d'abstentions : 410



Nombre de sièges obtenu au conseil d'école : 15

Présentation du Conseil d'Ecole et de ses membres

En préambule, la directrice rappelle les attributions du Conseil d'école.

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école. Le conseil d'école se réunit trois fois par an.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales
- les projets et l'organisation des classes de découverte (sorties avec nuitées)
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire
- le programme d'actions annuel du Conseil Ecole-Collège
- le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement

1.3 - Adoption du procès-verbal du CE du 14 juin 2022

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

1.4 - Présentation des questions diverses de l'APE

1) Entrées/sorties

« Les parents et enfants paraissent s'être habitués aux horaires et à l'organisation de l'entrée. Cependant, le fait de laisser les enfants non accompagnés avant 8h20 sur le trottoir alors que les enfants accompagnés peuvent entrer dans le sas soulève encore des interrogations sur le plan de la sécurité. Ce malgré le retour fait aux parents suite à notre première entrevue.

Les parents qui entrent dans le Sas entre 8h10 et 8h20, éprouvent toujours des difficultés à remonter le flot des entrées à 8h20.

Serait-il possible d'envisager des entrées en décalé ? primaires puis maternelles ?

Dans le règlement intérieur validé le 16 juin 2022, il est écrit explicitement que les parents ne peuvent entrer dans la cour de l'élémentaire :

“Le parking à vélos est accessible dès 8h10 pour permettre aux enfants d'attendre l'ouverture de l'école en toute sécurité. Les parents n'ont pas l'autorisation de pénétrer dans la cour de l'élémentaire le matin.”

Peut-être pourriez-vous ouvrir une partie du portail à 8h15 pour laisser passer les vélos ? Les cyclistes pourraient aller garer les vélos et attendre la sonnerie de 8h20 avant d'entrer dans le bâtiment. » - **Réponses aux points 2.3 et 3.2**

2) Enseignement du Néerlandais



« L'absence des enseignants de langues est un problème récurrent. Lorsqu'un enseignant de langues est absent, soit les élèves restent avec leur maître/maîtresse, soit ils sont 'dispatchés' dans d'autres groupes de langues, sans nécessairement participer activement au cours.

Nous nous réjouissons bien entendu du remplacement en NL les vendredis. En ce qui concerne les autres jours, les enfants normalement en classe avec Mme Laribi sont-ils dispatchés dans les autres classes ou restent-ils avec leur maîtresse/maître le temps du néerlandais ?

Certains enfants n'auraient donc pas eu de cours en néerlandais depuis le début de l'année.

Une mesure a-t-elle été prise pour remplacer Mme Laribi de façon pérenne ?

Comment s'assurer que les élèves font bien des langues pendant ce temps imparti ? Les enseignants absents peuvent-ils leur donner du travail à faire ou bien avoir un stock de travail prévu en cas d'absence ? » **Réponses au point 2.1**

3) Voyages scolaires avec nuitées

« Les voyages avec nuitées constituent une expérience très enrichissante dans la scolarité des enfants. Y a-t-il des voyages prévus cette année ? Si oui, pour quel(s) niveau(x) ? » - **Réponse au point 2.4**

1.5 - Adoption du règlement intérieur pour l'année scolaire 2022-2023

Mme Exbrayat rappelle que la sortie côté rue Kerklaan a été fermée pour des mesures de sécurité, et que le rôle premier de la Direction de l'établissement consiste à assurer la sécurité des élèves. Cette sortie est uniquement ouverte pour la garderie 2Wombat's.

Mme Exbrayat fait lecture du règlement intérieur sur les passages modifiés. Ils sont relatifs aux nouvelles modalités d'entrée et de sortie en vigueur depuis la rentrée.

Mme Exbrayat rappelle que les entrées et sorties en cours de journée (en dehors des horaires officiels d'ouverture du portail) doivent rester tout à fait exceptionnelles. Ces mouvements sont soumis par ailleurs à l'autorisation de la Direction. Mme Exbrayat attire l'attention des familles sur le fait qu'aucune sortie pour convenance personnelle à 14h15 les jours de vacances ne sera accordée.

Par ailleurs, Mme Exbrayat indique qu'avec l'accord des enseignants, les anniversaires peuvent être fêtés en classe mais que le règlement précisera dorénavant que les éventuelles distributions de cartes d'anniversaire et/ou petits cadeaux reviennent aux familles et doivent se faire en dehors de l'école.

2. QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

2.1 - Rentrée 2022, Informations générales

A la rentrée de septembre, l'école comptait 397 élèves (-29 élèves par rapport à la rentrée 2021, - 48 par rapport à la rentrée 2020). Quelques départs et arrivées ont été enregistrés depuis. A ce jour, 398 élèves sont inscrits. Deux arrivées sont prévues en novembre, deux début janvier. L'effectif global de l'école fluctue légèrement au cours de l'année.

Effectifs au 1^{er} novembre

Maternelle			Elémentaire				
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
40	44	38	54	52	55	50	65
122			161			115	



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Mouvements pendant la période estivale été 2022 :

91 arrivées : 40 en PS et 51 (MS à CM2)

128 départs : 59 (PS à CM1) et 69 élèves partis en classe de sixième dont 59 au Lycée français van Gogh.

Mouvements pendant la période estivale été 2021 :

94 arrivées : 38 en PS et 56 (MS à CM2)

125 départs : 60 (PS à CM1) et 65 élèves partis en Sixième

Pour mémoire

Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022
463 élèves	504 élèves	488 élèves	443 élèves	424 élèves	397 élèves
18 classes	20 classes	20 classes	19 classes	19 classes	19 classes
25,8 é/c	25,2 é/c	24,4 é/c	23,3 é/c	22,3 é/c	21 é/c

Malgré la sensible baisse des effectifs ces dernières années, l'établissement n'a pas pris depuis 2020 la décision de fermer de classe à la rentrée suivante. Au regard des prévisions de rentrée 2023, la situation sera réévaluée de ce point de vue au cours de l'année, comme chaque année.

La baisse des effectifs s'explique en partie par les montées de cohortes des classes de CM2 vers la sixième, non compensées depuis trois ans par le nombre d'inscriptions en PS. Toutefois, un cinquième de la cohorte se renouvelle cette année.

Bien nourris par le bas de la structure, et moins soumis aux départs, les effectifs du secondaire sont quant à eux en augmentation.

La directrice précise qu'une baisse des effectifs en primaire s'observe actuellement dans de nombreuses écoles en France et en Europe. Elle souligne l'importance de promouvoir l'école pour favoriser les inscriptions. L'augmentation des effectifs en primaire pourrait permettre de limiter l'augmentation des frais de scolarité dans les années à venir. Mme Exbrayat sollicitera les parents d'élèves pour les prochaines portes ouvertes. La présence de parents d'élèves est un atout. Les témoignages des élèves fréquentant l'école et de leur famille sont appréciés des visiteurs car ils donnent une image du quotidien des élèves et reflètent le climat de l'école.

Un parent fait remarquer que l'année dernière le directeur l'avait sollicité pour appeler des parents afin de leur faire partager l'expérience de la section internationale de son enfant. Cette famille avait apprécié la démarche.

Les familles, francophones ou non, pourront être orientées vers l'APE avant l'inscription pour des conseils concrets relatifs à la vie à La Haye, aux activités périscolaires, aux transports etc.

La perspective de renforcer la communication en anglais pour attirer davantage de familles étrangères est aussi envisagée (Livrets d'accueil, porte-ouvertes...)

Un parent suggère également que des informations pratiques sur La ville de la Haye soient disponibles via le site internet de l'école.

Structure

Maternelle		Elémentaire				
4 classes de PS/MS	2 classes de GS	3 classes de CP	2.5 classes de CE1	2,5 classes de CE2	2 classes de CM1	3 classes de CM2

LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH - LA HAYE - AMSTERDAM

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Scheveningseweg 237 | 2584AA Den Haag | Pays-Bas | Tél. : +31 70 306 69 20 | Fax : +31 70 306 69 30 | <https://lfvvg.com>



Remarque : Les élèves de MS sont répartis en quatre divisions et les élèves de CE1 en trois.

Au total, l'école compte 19 divisions.

Les classes comptent en moyenne 20.9 élèves.

Le taux d'encadrement en maternelle est de 1 adulte pour 10 enfants (hors cours de LV)

Répartition selon les nationalités

Années	Français	Binationaux (Franco/)	Nationaux	Tiers
22-23	149	124	16	108
21-22	181	121	12	105

Au regard des chiffres de 20-21, on constate que l'on scolarise un peu moins de français ou binationaux et davantage de nationalités « tiers ».

LV1 / Répartition 2022-2023

Choix de la langue vivante 1	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Pourcentage
Néerlandais	17	12	17	12	14	20	12	22	31.6%
Anglais	23	32	21	43	38	35	37	43	68.3%

En 2021-2022, l'école comptait 26% d'élèves inscrits en néerlandais LV1 contre 31.6% cette année.

Bilan des réunions de rentrée

Le contexte sanitaire a permis la tenue des réunions de rentrée en présentiel.

Un Powerpoint de présentation des langues vivantes a été envoyé aux familles avant les vacances d'automne.

Les personnels

Mme Exbrayat fait part de l'arrivée de Monsieur Naudot, professeur des écoles en classe de CE1/CE2 et de Mme Bouillerce en qualité de professeure d'anglais

Elle mentionne l'absence de Mme Wanneveich (ATSEM), remplacée par Mme Atallah ainsi que l'absence de Mme Laribi (professeure de néerlandais) qui sera remplacée par Mme El Ghouizy (le mardi matin en maternelle) et par Mme Corbijn (les jeudis/vendredis) à partir de la semaine du 1er novembre.

Ce remplacement est complexe car la Direction ne connaît pas la durée de l'absence de Mme Laribi. Ce remplacement ne donne pas entièrement satisfaction, les heures de Mme Laribi n'étant pas toutes remplacées. L'école est toujours en recherche active d'un professeur de néerlandais susceptible d'assurer toutes les heures de Mme Laribi.

Ouverture de la SIA

La SIA a été ouverte en septembre 2021 pour les niveaux CE2, CM1 et CM2 pour vingt élèves par niveau.

Il s'agit d'un enseignement de deux heures supplémentaires chaque semaine qui met en œuvre une pédagogie de projets autour des cultures et littératures américaine et anglo-saxonne.

Une visioconférence à destination des parents de CE1, CE2, CM1 et CM2 sera planifiée fin décembre ou début janvier pour présenter ce dispositif aux familles.

2.2 - Evaluation, rencontres avec les familles, suivi des élèves

En élémentaire, les bulletins semestriels sont remis aux familles via Livreval deux fois par an. Ils seront remis fin janvier 2023 et fin juin 2023. En maternelle, les bilans seront rendus aux familles deux fois également, aux mêmes dates.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les parents de GS recevront également fin juin le document formalisant les acquis de fin de cycle 1, les parents de CE2 celui de fin de cycle 2.

Les rencontres avec les familles débuteront le 15 novembre et s'échelonneront tout le mois de novembre. Toutes les familles seront rencontrées individuellement en visioconférence ou en présentiel.

Selon les besoins de leurs élèves, les enseignants solliciteront également certaines familles pour de nouvelles rencontres fin mars ou début avril 2023.

Madame Exbrayat rappelle qu'il est également possible pour les parents de solliciter un rendez-vous individuel en dehors de ces périodes.

Pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, des temps d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont proposés pour soutenir les élèves au sein d'un groupe à effectifs réduits. Des programmes pédagogiques personnalisés (PPRE, PAP, PPS) sont mis en œuvre en concertation avec les familles quand cela s'avère nécessaire. Madame Exbrayat réunit des équipes éducatives pour assurer le suivi des élèves à besoins particuliers.

2.3 - Fonctionnement de l'école et points de vigilance

Retards les matins : Madame Exbrayat remercie les familles qui veillent, pour la plus grande majorité, au respect des horaires. Nécessaire au bon fonctionnement de l'école, la ponctualité favorise également le bien-être des élèves. La qualité du début de journée n'est pas sans incidence sur la journée de classe. Le fait de débiter la classe après un début de journée serein, de prendre le temps de dire au revoir à ses parents, d'aller en classe avec quelques camarades sans précipitation permet aux enfants de bien s'engager dans les apprentissages. Quelques familles doivent veiller à ce que leur enfant soit arrivé à l'école pour 8h30.

L'école ouvre ses portes à 8h20. Afin de désengorger le trottoir devant l'école, les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sont autorisés à s'avancer sous la pergola à partir de 8h10 pour attendre l'ouverture des portes de l'école. Pour répondre à la question des parents, des modalités d'entrées décalées entre la maternelle et l'élémentaire ne sont pas envisagées. Elles mettraient les familles de fratries en difficulté. Par ailleurs, le temps d'ouverture du portail et de mouvements aux abords et au sein de l'école se verrait nettement rallongé.

Retards du soir : A l'instar d'autres écoles, des pénalités pourraient être instaurées pour les familles régulièrement en retard qui ne tiendraient pas compte des rappels, étant entendu qu'un retard exceptionnel peut arriver à tous. L'établissement mène une réflexion à ce sujet. L'établissement prend le temps d'observer et d'analyser les situations diverses afin d'objectiver les choses et de voir si ces modalités seront nécessaires.

Sortie des élèves de CP et de CE1 élèves avec vélo : Pour des raisons de sécurité et de fluidité dans les déplacements, les élèves de CP et de CE1 (avec ou sans vélo) ne doivent pas attendre les parents au portail. Les parents de ces élèves doivent récupérer leur enfant sous la pergola.

Stationnement : Pour la sécurité de tous, les familles doivent veiller à ne pas remonter à vélo dans le mauvais sens. La Direction rappelle que les agents de sécurité veillent à la fluidité des entrées et sorties d'élèves mais ne peuvent assurer la sécurité sur la voie publique dans les rues attenantes.

Afin de fluidifier le trajet des parents qui remontent la cour tous les matins après avoir déposé leurs enfants, Mme Exbrayat proposera un marquage au sol si nécessaire. Pour faciliter les mouvements, elle invite d'ores et déjà les familles à quitter l'école en remontant l'allée côté gauche sous la pergola, les élèves et leurs parents arrivant par la voie de vélo à l'opposé ou à pied par le centre de l'allée.

Retour des élèves à 14h15 : L'école n'autorise pas de retour d'élève pour convenance personnelle à cet horaire.



Flux collégiens : La maison de retraite à proximité de l'école a fait savoir à l'école qu'elle ne permettait pas l'ouverture de leur portail aux collégiens pour leur raccourcir le trajet. Les élèves du secondaire ne sont pas autorisés à passer du Lycée au primaire. En cas de difficulté, ils peuvent s'adresser à Mme Exbrayat à l'heure des ouvertures du portail.

Vacances scolaires : Le calendrier scolaire est connu des familles à l'avance. Mme Exbrayat rappelle l'importance de l'assiduité scolaire. Par respect pour les enseignants et pour le bon fonctionnement de l'école, les classes ne doivent pas être partiellement « en vacances avant l'heure » à l'approche des congés officiels.

Les goûters : Les goûters donnés par les parents après la classe doivent être pris en dehors de l'école. Le temps du goûter ne peut être prévu dans les couloirs ou dans la cour de récréation.

Allergies / intolérances : Il est important de penser à prévenir l'école. Les élèves ne doivent en aucune manière être en possession d'un médicament quand ils arrivent à l'école.

2.4 - Présentation des principaux projets de l'année

Une soixantaine de sorties sont prévues, soit une moyenne de trois par classe : Museon, Schakel menu, Cultuurmenu et quelques autres.

Retour sur les projets déjà réalisés

Course longue

Elle a eu lieu le mardi 11 octobre et a concerné tous les enfants de l'école. Tous les élèves ont participé de la PS au CM2 en courant de 3 à 20 minutes selon leur niveau. Cette course a été préparée pendant six semaines pour permettre aux élèves d'être prêts. Ce type d'évènement sportif donne aux élèves l'occasion d'apprendre à persévérer tout en partageant le plaisir de faire du sport tous ensemble. C'est aussi un moment propice à la cohésion du groupe. Les parents venus nombreux pour encourager les enfants et pour aider à l'encadrement. Mme Exbrayat les remercie pour leur aide précieuse et leur présence des plus motivantes pour les classes.

Halloween

Cette année, la journée Halloween a eu lieu le jour de la rentrée des vacances d'automne, le 31 octobre.

La fête d'Halloween fait partie du programme d'enseignement en anglais pour sa dimension culturelle. Les élèves de la PS au CM2 ont travaillé sur ce thème à travers diverses activités. Le jour de la rentrée, tous les enfants étaient invités à venir déguisés à l'école et l'ensemble des élèves de maternelle a présenté une chorégraphie dans la cour carrée.

Semaine du goût

Elle a eu lieu du 10 au 14 octobre

PS-MS : Distinguer le sucré et le salé : préparation d'une compote de pommes

GS : Préparation du pain

CP : Les produits locaux - pommes du verger - extraction du jus après cueillette

CE1 et CE2 : ateliers du goût autour du chocolat, herbes et légumes

CM1 : Ateliers aromates

CM2 : buffet des régions et des pays. Les enseignantes des classes remercient chaleureusement tous les parents pour leur participation.

Premières sorties de l'année

- Sortie pour tous les élèves de CP au Verger à Olmenhorst près de Lisse pour la cueillette des pommes en vue d'une activité en prolongement pendant la semaine du goût

- Sortie des élèves de CM2 au Musée de Voorlinden, trajets en vélo



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Commémoration du 11 novembre : les délégués suppléants des CM2 se rendront à la Résidence de France pour lire des lettres de poilus.
- Visites des classes de cycle 2 au Kunstmuseum.

Projets collectifs de l'année.

« L'Œuvre Phare » de la PS au CM2

A chaque période scolaire, une œuvre d'art est à l'honneur dans l'école. Cette année, cinq œuvres communes sur le thème « Les couleurs » s'inviteront, de la PS au CM2, dans le parcours artistique et culturel des élèves.

Le principe du dispositif : L'œuvre est affichée dans l'école, elle est observée par les élèves, visitée par les classes. Des questions sont posées pour amener les élèves à regarder cette œuvre comme on mènerait une enquête en s'interrogeant sur des éléments du tableau, en cherchant des indices, en scrutant les détails, en prenant le temps de mieux « voir ». Quand l'attente de l'enquêteur est à son comble : une histoire est lue aux élèves. Pas n'importe laquelle : une histoire imaginaire spécifiquement conçue pour leur raconter le tableau.

La première œuvre phare de l'année est « Study for Homage to the Square, Beaming » de Josef ALBERS. Cet artiste est actuellement exposé au Kunstmuseum. Quatre « autres œuvres » phares s'inviteront dans l'école cette année.

« Silence on lit ! »

Depuis la rentrée, l'école se plonge encore davantage dans la lecture. Au-delà du travail en classe autour de la lecture et de la littérature, les élèves, du CP au CM2 et les adultes, lisent dans les classes, pour le plaisir, une à deux fois dans la semaine. Chacun lit ce qu'il veut, dans la langue qu'il veut (romans, BD, magazines documentaires) mais tout le monde se soumet au cadre du dispositif : 10 à 15 minutes pour inciter les élèves à lire quotidiennement. Toutes les classes d'élémentaire se sont emparées de ce temps de lecture privilégié mais n'ont pu s'accorder cette année sur un horaire de lecture quotidien et commun. Le dispositif pourra évoluer en ce sens au fil du temps s'il est plébiscité.

APQ : Activités physiques quotidiennes

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), ce dispositif vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages. Il est important de proposer aux enfants des temps d'activité physique réguliers pour lutter contre une sédentarité excessive, aux effets néfastes pour la santé, la joie de vivre et les capacités cognitives.

L'AEFE s'associe à l'appel lancé par l'Éducation nationale et par « Paris 2024 » et se mobilise pour la santé et le bien-être des élèves. Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques. Il s'agit de mettre les enfants en mouvement.

L'APQ doit s'appuyer sur l'environnement existant. Une tenue sportive n'est pas nécessaire. La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité. Ce dispositif est un cadre souple qui ne vise pas à imposer à l'ensemble des écoles un modèle uniforme ou contraignant, mais à proposer des pistes de réflexion, des outils et des exemples.

Au Lycée Van Gogh, la mise en place des APQ a été amorcée dans le cadre des réunions de délégués. L'achat de matériel l'année dernière va permettre de poursuivre la mise en place d'une organisation hebdomadaire sur les cinq niveaux élémentaires. Ces APQ permettront également de développer l'apprentissage de l'autonomie et de l'auto-gestion.

LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH - LA HAYE - AMSTERDAM

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Scheveningseweg 237 | 2584AA Den Haag | Pays-Bas | Tél. : +31 70 306 69 20 | Fax : +31 70 306 69 30 | <https://lfvvg.com>



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les parents seront associés. Une conférence en ligne sera proposée en janvier ou février 2023 pour leur présenter le dispositif, leur proposer des pistes de prolongements à la maison, des défis sportifs Ecole/Famille. Un parent indique à cette occasion qu'au mois de Mars, la course du CPC aura lieu à La Haye.

La semaine des Lycées français du Monde, du 28 novembre au 02 décembre

L'école y prendra part comme chaque année. Cette action permet de mettre valeur la vitalité des écoles du réseau AEFÉ à travers le monde et de donner à voir le foisonnement de projets ambitieux dans lesquels s'engagent nos élèves. Le thème retenu cette année est le suivant : « *Educations aux Médias et à l'Information : S'informer dans un monde connecté pour former des citoyennes et des citoyens éclairés* ».

L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) contribue à la formation de l'esprit critique, à la citoyenneté et plus généralement à une meilleure compréhension du monde. Différents rapports officiels ont mis en exergue l'importance de ces enjeux pour l'éducation, la formation et plus généralement pour la vie démocratique. Ces questions revêtent une acuité particulière pour les élèves du réseau des établissements français à l'étranger, après deux années de crise sanitaire et d'enseignement à distance, durant lesquelles les connexions se sont encore accrues. Au regard des attentes exprimées par les élèves et les équipes pédagogiques du réseau, l'AEFE a donc décidé d'accompagner les apprentissages et les projets en lien avec l'EMI.

L'année de l'EMI dans le réseau vise à sensibiliser les équipes pédagogiques à ces enjeux, à stimuler cet enseignement transversal au sein des classes et à valoriser les productions des élèves, tout au long de l'année et sur le long terme, dans le premier et le second degrés.

Momo et Lolotte :

Les classes de CE2 ont candidaté à cette action proposée par l'AEFE et sont en attente de réponse. Il s'agit de la conception d'un livre (texte bilingue et illustration). Dans le cadre de ce projet, l'AEFE et les établissements engagés co-financent l'impression du livre à partir de la maquette conçue par les classes sous l'impulsion des Editions Golf Stream. Chaque élève se voit remettre un exemplaire en fin d'année.

Projet Eco-école

Le Lycée a obtenu le niveau 2/3 de labellisation EFE3D en juin dernier. Cette distinction valorise les actions entreprises et les progrès réalisés tant au primaire qu'au secondaire.

Le comité éco-école qui réunit des enseignants, des personnels administratifs, des membres de l'équipe de direction et des éco-délégués se réunira très prochainement pour définir le programme de l'année en cours :

- poursuite des actions engagées (jardin, tri, nettoyage de la cour, ...),
- thèmes de travail engagé : quantité de déchets produits et recyclage, plantations (arbres fruitiers, bulbes...)

Un dossier a été déposé à l'AEFE pour obtenir des financements complémentaires à ceux prévus par le lycée.

Délégués élèves

L'élection des délégués a eu lieu avant les vacances dans les classes élémentaires. Le travail des classes s'articulera autour des axes suivants : éco-école, récréations, vivre ensemble, prévention du harcèlement, lutte contre les discriminations, mise en place des APQ, solidarité. Les délégués feront remonter les observations et suggestions de leurs camarades en conseil d'élèves.

Qualinclus

C'est une réflexion des deux degrés (Ecole-collège) engagée autour de l'école inclusive, une démarche expérimentale dans laquelle le lycée a souhaité s'engager pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH - LA HAYE - AMSTERDAM

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Scheveningseweg 237 | 2584AA Den Haag | Pays-Bas | Tél. : +31 70 306 69 20 | Fax : +31 70 306 69 30 | <https://lfvvg.com>



L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Calendrier prévisionnel

Nom des projets	Dates
La semaine du goût	Semaine du 10 octobre 22
Kraanwaterdag	Mercredi 28 septembre 22
Kinderboekenweek (Thème nature)	5-16 octobre 22
Course longue	Mardi 11 octobre 22
Journée spéciale 1 : Halloween	Lundi 31 octobre 22
Sinterklaas (St Nicolas)	Mercredi 30 novembre
Semaine des Lycées français du Monde	28 novembre au 02 décembre
Journée spéciale 2 : Ecole et cinéma	Semaine du 12 au 16 décembre 22
Nationale voorleesdag (Maternelle)	Mercredi 25 janvier 23
Semaine littéraire Cycle 2	6-10 février 23
International book day	6-10 février 23
Journées du pull chaud	15 et 16 février 23
Journée spéciale 3 : Carnaval	Vendredi 17 février 23
Semaine de la presse	Février 23
Semaine des contes Cycle 1	20-24 mars 23
Veillée des contes	Vendredi 24 mars 23
La grande lessive	Jeudi 30 mars 23
Olympiades et mini-olympiades (A la Roseraie)	Mardi 18 avril 23
Journée spéciale 4 : Ecole et cinéma	Semaine du 17 au 21 avril 23
Journée mondiale de l'eau (Eaux souterraines)	Mercredi 22 mars 23
Journée orange (Koningspelen)	Vendredi 21 avril 23
Printemps des langues	Dernière période
Journée spéciale 5 : Ecole et cinéma	Semaine du 26 au 30 juin 23
Fête d'école	A voir
Journée spéciale 6 : Jeux de société	Vendredi 30 juin 2023

Les sorties avec nuitées

Trois projets (CE2, CM1 et CM2) seront présentés au Conseil d'Établissement du 17/11 pour validation.
Les lieux et dates seront précisés après validation.

Les axes de travail retenus pour l'année scolaire :

- Formalisation des adaptations pédagogiques et coordination des actions à travers la rédaction de dispositifs PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), PAI (Projet d'Accueil Individualisé), PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- Sensibiliser les élèves à la différence et à la tolérance.
- Développer le réseau de professionnels pour les prises en charge extérieures.
- Mieux informer la communauté scolaire sur la manière dont le lycée van Gogh met en place l'école inclusive.
- Identifier les besoins de formation, de matériel.



3. QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

3.1 - Travaux et équipements

Des travaux pour sécuriser les entrées et sorties ont été réalisés durant l'été. Un portail d'entrée principal complété d'un deuxième portail a permis la création d'un SAS de sécurité à l'entrée de l'école.

Une pergola a été installée dans l'allée menant à l'entrée du bâtiment maternelle afin d'abriter familles et élèves.

Un parking à vélos a été créé le long des classes de GS. Une porte d'entrée a été ajoutée au bout de cette allée afin que les élèves puissent entrer dans le bâtiment une fois les vélos garés.

Pour répondre à une question posée par les parents, l'accueil des élèves à vélo correspond à l'horaire d'accueil d'ouverture de portes de l'école soit 8h20. Une entrée anticipée de ces élèves nécessiterait leur surveillance par l'école avant l'heure d'ouverture.

Le secrétariat et le bureau de la Direction ont été déplacés du premier étage de l'école élémentaire à l'entrée de l'école maternelle.

3.2 - Hygiène et sécurité

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu lundi 10 octobre dans l'établissement.

Tout s'est bien passé, les élèves et les enseignants sont habitués à cet exercice et sont bien organisés.

Le premier exercice de confinement requis par le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est programmé le mardi 22 novembre. L'exercice sera très court. Il s'agira pour les élèves de rester silencieux quelques minutes dans leur salle, porte fermée, rideaux baissés.

Une annexe du PPMS, la fiche « Conduite à tenir pour les parents » sera adressée aux parents par le Lycée. En France, cette fiche est également adressée aux familles. Elle rappelle le protocole, à savoir qu'en cas de risque majeur, le PPMS est activé. Les parents ne doivent pas se rendre à l'école pour récupérer leur(s) enfant(s) afin de ne risquer d'accident ou de suraccident. Ils ne doivent pas contacter l'école par téléphone, la ligne devant rester libre pour les communications avec les services de secours et les Autorités. Les parents sont invités à écouter les informations sur les ondes officielles et à rester joignables (téléphones/courriels).

3.3 - Questions liées à la crise Covid-19

Un enfant positif COVID ne vient pas à l'école. Le jour du test est considéré comme J0. En l'absence de symptôme, l'enfant peut sortir de chez lui à partir J6. L'école communique le nombre de cas positifs signalés avec les parents de la classe concernée. Une vigilance sur le lavage des mains est nécessaire à l'école comme à la maison.

Il n'y a plus de distribution de tests mais il en reste à l'établissement sur demande.

4. ACCUEIL PERISCOLAIRE

4.1 - Activités périscolaires

Trois partenaires proposent des activités périscolaires.

Club Samedis malins	Activités sportives 220 élèves	Activités sportives mercredis (3h) 26 élèves	Activités manuelles 108 élèves	Accompagnement scolaire 218 élèves	
---------------------	-----------------------------------	--	--------------------------------------	--	--



Alliance française	Théâtre 22 élèves sem	Photos et ciné 4 élèves	Contes et bricoles 6 élèves	Découverte de la nature 5 élèves	
Flotte à block	Initiation musicale 16 élèves	Chorale/Chant 11 élèves	Flûte 12 élèves	Piano 21 élèves	Solfège 24 élèves

4.2 - Garderie 2Wombats

Nombre d'inscrits 2Wombats au total : 67

Nombre d'inscrits maternelle : 40

Nombre d'inscrits élémentaire : 26

Nombre d'inscrits seulement pendant les vacances : 01

4.3 – Restauration Délidej

Abonnements : 34 en maternelle, 48 en primaire, -30% par rapport à l'an dernier (en lien avec la baisse des effectifs ?).

L'activité de DeliDej progresse par ailleurs (notamment au collège/lycée), un chiffre clé : 1200 repas/semaine

Les équipes de surveillance de la pause méridienne permettent à DeliDej d'améliorer notre service vers les enfants :

- un repas spécial par période (Halloween, Noël, ...)
- et aussi fêter les anniversaires de nos abonnés en leur offrant un petit cadeau

Mme Exbrayat remercie DeliDej pour sa réactivité en cas de sortie scolaire ou événement en proposant la livraison de paniers pique-nique à la place du plat chaud des abonnés (ou non-abonnés).

Mme Exbrayat clôture le Conseil d'école et remercie toutes les personnes présentes.

Secrétaire principale

Secrétaire adjoint

Président du Conseil d'école

Marie Kepsite

Julien Naudot

Aurélié Exbrayat